

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 8 février 2008

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Vice-Président du Sénat, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 108 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Michel ACREMENT - René AINARDI - Zaven ALEXANIAN - Francis ALLOUCH - Michel AMBROSINO - Robert ASSANTE - Jean AYL - Salomon BENICHO - Jean-Marc BENZI - François-Noël BERNARDI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Olivier BLANC - Annick BOET - Jean-Louis BONAN - Jean BONAT - Philippe BONIFAY - Patrick BORE - Eugène BOUJOT - Valérie BOYER - Robert BRET - Sylvie BRUNET - Philippe CAMILLIERI - Nicole CANTREL - Christian CARBONEL - Marie-Thérèse CARDONA - Anne-Marie CARNUS - Gérard CHENOZ - Jean-Claude COLOMBO - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Paul-Jean CRISTOFARI - Paul DAUMAS - Claude DAUMERGUE - Pierre DEFENDINI - Sylvia DOUCET - Frédéric DUTOIT - Janine ECOCHARD - Michelle EMERY - Monique ENGELHARD - André ESSAYAN - Michel FORNERIS - Marie-Thérèse FOURNIER - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Françoise GAYDA - Roland GIBERTI - Daniel GILER - Catherine GINER - Jean-Pierre GIORGI - Francis GIRAUD - Jean-Claude GUERAUD - Albert GUIGUI - Bernard JACQUIER - Henri LAFITE - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Marie-Yves LE DRET - Eric LEOTARD - Ange LETTIERI - Antoine LORENZI - André MALRAIT - Stéphane MARI - Jean-Claude MARIN - Guy MARTIN - Patricia MASSARO - Didier MAURY - Christian MAYADOUX - Muriel MENCACCI-GRAND - Laurent MICHEL - Marie-Thérèse MINASSIAN - Maryse MONOD - Jean MONTAGNAC - Yves MORVAN - Marie-France MOURET - Pascal MUNIER - Renaud MUSELIER - Bernard OLIVER - Christine ORTIZ - Marie-Françoise PALLOIX - Pierre PARSY - Christyane PAUL - Christian PELLICANI - Pierre PENE - Gérard PEPE - Elisabeth PERRENOT-MARQUE - Claude PICCIRILLO - Christian RAYNAUD - Monique ROBINEAU - Jacques ROCCA SERRA - Henri RUGGERI - Roger RUZE - André SABDES - Danielle SERVANT - Daniel SIMONPIERI - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Jean-Pierre TEISSEIRE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Louis TOURRET - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Séréna ZOUAGHI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Gabrielle ANTONI représentée par Antoine LORENZI - Pauline BANZO représentée par Jean BONAT - Marcel BENASSI représenté par Marie-Françoise PALLOIX - Marc BERNARD représenté par François-Noël BERNARDI - Vincent BURRONI représenté par Didier MAURY - Benjamin CHAPPE représenté par Gérard BISMUTH - Eric DIARD représenté par Pierre PARSY - Jean DUFOUR représenté par Annick BOET - Claude FRIGANT représenté par Christian MAYADOUX - Claude GALLIZIA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Samia GHALI représentée par Francis ALLOUCH - Robert HABRANT représenté par Marie-France MOURET - Mourad KAHOU - représenté par Henri RUGGERI - Eric LE DISSES représenté par Maxime TOMMASINI - Bernard LIEBGOTT représenté par Alain LAURENS - Patrick MAGRO représenté par Elisabeth PERRENOT-MARQUE - André MOLINO représenté par Robert BRET - Pierre-François PAOLACCI représenté par Pierre DEFENDINI - Michel PEZET représenté par Stéphane MARI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Christel SIMONETTI-ACHARD représentée par Christyane PAUL - Claudine SOLERIEU représentée par Christian RAYNAUD.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BENEDETTI - Roger BERANGER - Geneviève BOBBIA-TOSI - Jean-Jacques BONTOUX - Miloud BOUALEM - Alain DE GANTES - Nicole DESMATS - Christiane DINARDO - Bernard GUARINO - Jean-Claude IMBERT - Michèle LARIVIERE - Jean-François MATTEI - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Nabil M'RAD - René OLMETA - Maurice PETIT - Georges ROSSO - Philippe SANMARCO - Catherine SANTINI - André VARESE - Claude VILLANI-LEONI - Lucien WEYGAND.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

VOI 002-243/08/CC

■ Création d'Autorisation de Programme et revalorisation d'Autorisation de Programme existantes dans le cadre du Budget Primitif 2008 - Affectation de deux Autorisations de Programme. DIFRA 08/658/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre du budget primitif pour l'exercice 2008, il est inscrit :

- la création d'Autorisations de Programme d'investissement pour un montant global de 36 454 000 Euro sur la sous-politique C311 « Grands travaux de voirie » ;

Ce montant total de 36 454 000 euros est inscrit au programme prévisionnel constitué des opérations ci-après :

Sous-Politique	Libellé Autorisations de Programme	MONTANT ESTIME DE L'AP AU BP
C311	Création de la voie U236 - Etudes et travaux	1 200 000,00
	Place Paul RICARD - Aménagement et encorbellement	910 000,00
	Tunnel Prado Sud - Suivi du contrat de concession	1 000 000,00
	Voie Malpassé - voie U104	1 600 000,00
	L2 EST - Convention d'achèvement des travaux de la Rcade - 12ème Plan	16 364 000,00
	Voie de contournement de la Place St Christophe aux Accates	450 000,00
	ANRU - Saint-Joseph / Vieux Moulin - Création et aménagement de voies	3 400 000,00
	ANRU - Saint-Paul - Création et aménagement de voies	3 820 000,00
	CARRY LE ROUET – Elargissement du tunnel ferroviaire	3 800 000,00
	CHÂTEAU NEUF LES MARTIGUES - Voie d'accès "Carrière Gontero" - Etudes	1 510 000,00
	SAINT-VICTORET - Requalification du Bd Raphel - Travaux	2 400 000,00
TOTAL		36 454 000,00

De plus, certaines opérations d'investissement existantes nécessitent une revalorisation de leur Autorisation de Programme, compte tenu des contraintes liées à des sujétions techniques imprévues ou tout simplement à des changements de programme.

Pour tenir compte de ces modifications, cinq revalorisations d'Autorisations de Programme existantes devront être inscrites au budget primitif 2008, comme suit :

Sous-Politique	N°OPI	AUGMENTATIONS AP EXISTANTES	Montant voté	Montant revalorisé	Ecart
C311	2007/00052	Réhabilitation du Tunnel Vieux-Port - Maîtrise d'Œuvre	1 000 000,00	1 500 000,00	500 000,00
C350	I 5934-02	Euromed - Parc de stationnement République - Bassin d'orage - Travaux	35 600 000,00	38 100 000,00	2 500 000,00
C350	2006/00143	Parc de stationnement Longchamp Cassini - DSP	5 300 000,00	6 100 000,00	800 000,00
C350	2006/00083	Parcs de stationnement Source du pré et Jardin de la Ville à LA CIOTAT - DSP	9 500 000,00	10 500 000,00	1 000 000,00
C350	FC04/00187	Euromed - Réalisation du Parc de stationnement Arvieux - Participation	5 881 000,00	5 985 000,00	104 000,00
TOTAL			57 281 000,00	62 185 000,00	4 904 000,00

Par ailleurs, les opérations correspondantes feront l'objet de délibérations d'affectation au fur et à mesure des besoins au cours de l'année 2008.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la réalisation des opérations ci-après :

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

La création et la revalorisation d'opérations d'investissement ci-après concerne un volume d'Autorisations de Programme égal à 95 039 000 euros et entraîne la répartition pluriannuelle et prévisionnelle des crédits de paiement correspondants :

SOUS-POLITIQUE C 311							
Numéro Opération	LIBELLE	AP déjà existante	Révision AP	AP nouvelle	CP 2008	CP 2009	CP 2010 et suivants
PROJET N°	L2 Est - Convention d'achèvement des travaux de la Rocade - 12ème Plan			16 364 000,00	8 182 000,00	4 091 000,00	4 091 000,00
PROJET N°	Place Paul Ricard - Aménagement et encorbellement			910 000,00	100 000,00	810 000,00	
PROJET N°	Tunnel Prado Sud - Suivi du contrat de concession			1 000 000,00	250 000,00	250 000,00	500 000,00
PROJET N°	Voie Malpassé - Voie U104			1 600 000,00	300 000,00	1 300 000,00	
PROJET N°	Saint-Joseph / Vieux-Moulin - Création et aménagement de voies			3 400 000,00	100 000,00	700 000,00	2 600 000,00
PROJET N°	Saint-Paul - Création et aménagement de voies			3 820 000,00	100 000,00	1 000 000,00	2 720 000,00
PROJET N°	Château-Neuf-Les Martigues -Voie d'accès "Carrière Gontero" - Etudes			1 510 000,00	342 000,00	320 000,00	848 000,00
PROJET N°	Carry-le-Rouet – Elargissement du tunnel ferroviaire			3 800 000,00	69 000,00	231 000,00	3 500 000,00
PROJET N°	Voie de contournement de la place Saint-Christophe aux Accates			450 000,00	60 000,00	390 000,00	
I 5934-02	Euromed - Parc de stationnement République - Travaux	35 600 000,00	2 500 000,00	38 100 000,00	4 421 000,00		
2006/00143	Parc de stationnement Longchamp - Cassini - DSP	5 300 000,00	800 000,00	6 100 000,00	1 800 000,00	2 535 000,00	
2007/00052	Réhabilitation du tunnel Vieux Port – Maîtrise d'œuvre	1 000 000,00	500 000,00	1 500 000,00	302 000,00	504 000,00	694 000,00
2006/00083	La Ciotat - Parcs de stationnement Source du Pré et Jardin de la Ville	9 500 000,00	1 000 000,00	10 500 000,00	2 850 000,00	1 000 000,00	
FC04/00187	Euromed - Réalisation d'un parc de stationnement Arvieux - Participation	5 881 000,00	104 000,00	5 985 000,00	1 151 000,00	2 122 000,00	
TOTAL		57 281 000,00	4 904 000,00	95 039 000	20 027 000,00	15 253 000	14 953 000,00

Article 2 :

Les deux Autorisations de Programme suivantes, ont été inscrites au BP 2007 pour un montant total de 3 600 000 euros. Elles ont été créées mais n'ont pas pu être affectées au cours de l'année 2007. Ainsi, elles sont donc à nouveau proposées pour affectation au cours de l'exercice budgétaire 2008 :

SOUS-POLITIQUE C 311							
Numéro Opération	LIBELLE	AP déjà existante	Révision AP	AP nouvelle	CP 2008	CP 2009	CP 2010 et suivants
2007/00002	SAINT-VICTORET - Requalification du Bd Raphel - Travaux			2 400 000,00	50 000,00	1 200 000,00	1 150 000,00
2007/00060	Création de la voie U236 - Etudes et travaux			1 200 000,00	200 000,00	1 000 000,00	
TOTAL				3 600 000,00	250 000,00	2 200 000,00	1 100 000,00

Article 3 :

Les crédits de paiements affectés à ces opérations seront inscrits de manière prévisionnelle au Budget 2008 et suivants sur les Natures : 2031/ 2315/ 20417 – Fonctions : 815 / 822 / 820 sur les Sous-Politique : C 311 et C 350.

Le Commissaire Rapporteur
Président Délégué de la Commission
Voirie - Signalisation

Certifié conforme
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole
Vice Président du Sénat

Maurice TALAZAC

Jean-Claude GAUDIN